Contre la suppression des contrats aidés !
Pour un vrai statut
d'AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap)
et d'AADE (Aide Administrative à la Direction d'Ecole)

Les salariés occupant des emplois aidés contribuent au bon fonctionnement du service public d'éducation. Que ce soit auprès des élèves en situation de handicap, des directrices et directeurs d'école ou plus globalement au sein des collèges et lycées.

La suppression massive des contrats aidés annoncée par le gouvernement (23 157 emplois en moins à la rentrée 2017 dans l'Education Nationale), est inacceptable. Elle se traduira par un retour brutal à pôle emploi pour ces personnels laissés sans perspective, et entraînera de facto la disparition de certaines des missions qui leur sont confiées actuellement.

C'est pourquoi nous demandons que ces emplois soient préservés.

- Les personnels doivent être assurés d'être embauchés sur des postes pérennes (accès prioritaire à un contrat AESH, de droit public, à l'issue de leur CUI/CAE ; formation professionnelle adaptée ; temps plein…) dans la perspective d'un emploi statutaire.

- Les écoles et établissements scolaires doivent tous pouvoir bénéficier d'aide à la direction et à leur fonctionnement.

- Les élèves doivent avoir la garantie d'être scolarisés dans de bonnes conditions (un AESH pour chaque élève en situation de handicap ; aucun élève notifié ne doit être écarté du système scolaire faute d'accompagnant)

- Les équipes enseignantes doivent pouvoir exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

Rassemblement

Mercredi 8 novembre 2017 à 14h

devant l'inspection académique de Valence

Centre Brunet, 2 Place Louis le Cardonnel

Contre la suppression des contrats aidés !
Pour un vrai statut
d'AESH (Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap)
et d'AADE (Aide Administrative à la Direction d'Ecole)

Les salariés occupant des emplois aidés contribuent au bon fonctionnement du service public d'éducation. Que ce soit auprès des élèves en situation de handicap, des directrices et directeurs d'école ou plus globalement au sein des collèges et lycées.

La suppression massive des contrats aidés annoncée par le gouvernement (23 157 emplois en moins à la rentrée 2017 dans l'Education Nationale), est inacceptable. Elle se traduira par un retour brutal à pôle emploi pour ces personnels laissés sans perspective, et entraînera de facto la disparition de certaines des missions qui leur sont confiées actuellement.

C'est pourquoi nous demandons que ces emplois soient préservés.

- Les personnels doivent être assurés d'être embauchés sur des postes pérennes (accès prioritaire à un contrat AESH, de droit public, à l'issue de leur CUI/CAE ; formation professionnelle adaptée ; temps plein…) dans la perspective d'un emploi statutaire.

- Les écoles et établissements scolaires doivent tous pouvoir bénéficier d'aide à la direction et à leur fonctionnement.

- Les élèves doivent avoir la garantie d'être scolarisés dans de bonnes conditions (un AESH pour chaque élève en situation de handicap ; aucun élève notifié ne doit être écarté du système scolaire faute d'accompagnant)

- Les équipes enseignantes doivent pouvoir exercer leurs missions dans les meilleures conditions.

Rassemblement

Mercredi 8 novembre 2017 à 14h

devant l'inspection académique de Valence

Centre Brunet, 2 Place Louis le Cardonnel